

FAQ

Qui sont mes interlocuteurs ?

- Contacter le pôle mobilité pour toute question administrative : mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr
- Contacter votre référent de zone avec le pôle mobilité en copie pour toute question académique
- Service des bourses : bourses-internationales@univ-lyon3.fr
- Service général des RI : voir [liste](#) des contacts par zone



Qui est mon référent académique de zone ?

Zone Europe :

- Allemagne/ Autriche/ Suisse Germanophone :

Frédérique FERRAND

- Espagne/ Portugal :

Quentin NEMOZ-RAJOT

- Europe continentale/ pays nordiques :

Loïc ROBERT

- Grèce :

Efthymia LEKKOU

- Irlande/ Islande :

Marion DEL BOVE / Blandine DE CLAVIERE

- Italie :

Christine FERRARI-BREEUR

- Pays de l'est de l'Europe :

Marion DEL BOVE





Hors Europe :

- Amérique latine :

Quentin NEMOZ-RAJOT

- Asie :

Julie COURTOIS

- Etats-Unis/ Canada/ Afrique du sud/ Australie/

Nouvelle-Zélande :

Kiara NERI

- Moyen-Orient :

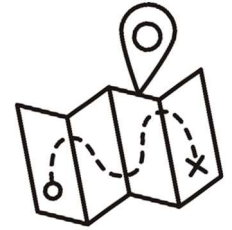
Stéphane BERRE

- Royaume-Uni :

Marion DEL BOVE / Blandine DE CLAVIERE

- Turquie :

Efthymia LEKKOU



Quelle langue pour sa lettre de motivation sur Mobility Online?

- La lettre de motivation se fait **dans la langue du cursus d'enseignement à l'étranger**. C'est-à-dire, si vous désirez partir en Italie mais que les cours sont en anglais, elle sera alors en anglais et non italien.

Dans le cas où vous souhaiteriez postuler à plusieurs cursus dans différentes langues, merci de faire une lettre par langue d'enseignement. Attention à bien grouper toutes les lettres de motivation en un seul pdf car il ne vous sera possible de déposer qu'un seul fichier.

Quelle langue pour sa lettre de motivation sur E-candidat?

- Vos lettres de motivation pour les candidatures anticipées en Master sont à faire en français.

Je n'ai pas encore reçu mes résultats de test de langue, est-ce que je peux tout de même déposer mon dossier candidature ?

- Oui, il vous sera possible de renseigner vos résultats de test de langue même après fermeture des candidatures. Votre examen doit avoir lieu avant le 31 décembre.

Attention ! Les résultats peuvent prendre du temps avant d'arriver. Merci de prendre en considération que votre score vous sera demandé au moment de votre affectation définitive. Sans celui-ci il ne vous sera pas possible de partir en échange.

Quel test de langue faut-il passer ?

- Tout dépendra des critères du partenaire. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.
Pour plus de détails, cliquez [ici](#).

Dans quelle langue faut-il passer le test de langue ?

- Le test qui vous sera demandé dépendra de la langue d'enseignement dans laquelle vous allez étudier. Par exemple : si vous partez en Amérique latine mais que vos cours sont en anglais, alors il faudra montrer un test de langue anglaise.

Attention ! Tous les partenaires ne demandent pas le même test.

Quel score dois-je avoir en langue ?

- Tout dépendra des critères du partenaire. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.

Attention ! Même de peu, si votre score est en dessous de celui demandé par le partenaire, celui-ci refusera votre inscription.



Mon Master me demande un score en anglais différent de celui de mon université partenaire, lequel dois-je avoir ?

- Le score à prendre en compte est celui demandé par le partenaire. Nous vous incitons tout de même à confirmer cette information auprès de votre directeur de Master.

Puis-je partir au semestre ?

- Oui, il est possible de ne partir qu'un seul semestre en M1.

Attention ! Tous les partenaires ne sont pas ouverts au départ au semestre. En fonction des calendriers académiques, il ne vous sera pas toujours possible de décider du semestre durant lequel vous souhaitez partir

Les informations concernant la liste des partenaires ouverts aux échanges n'est pour l'instant pas disponibles. Le pôle mobilité vous tiendra informé dès que possible

Quelle est la procédure pour partir au semestre ?



- Elle est la même que celle à l'année. Il vous faudra simplement spécifier dans vos lettres de motivations le désir de partir au semestre et non à l'année.

Je suis un étudiant externe à Lyon 3, puis-je postuler pour un Master en mobilité ?

- Absolument. Tout comme les étudiants Lyon 3, il vous faudra postuler pour un Master via e-candidat. Pour candidater à la mobilité, vous devez retirer un dossier de candidature auprès du service des relations internationales.

Combien de vœux puis-je faire lors de ma candidature ?

- Vous pouvez demander jusqu'à 10 pays. Ce choix sera ensuite affiné une fois votre place en Master obtenue, lors de l'entretien avec le pôle mobilité.

Faut-il prioriser ses choix de pays ?

- Oui ! Votre affectation à l'étranger se fera en fonction de l'ordre des pays de vos vœux sur Mobility Online.

J'ai été sélectionné dans mon premier choix mais finalement j'aimerais changer pour mon second vœu.

- Une fois votre affectation définitive validée il n'est plus possible de changer la destination de votre échange.

Puis-je faire une césure en même temps que mon année en échange ?

- L'année de césure et l'échange universitaire ne sont pas compatibles. Il ne sera pas possible de réaliser les deux en même temps. Cependant vous pouvez demander une césure après votre échange.

J'ai été sélectionné pour partir à l'année mais finalement j'aimerais ne faire qu'un semestre (et vice versa). Est-ce possible ?

- Non, une fois affecté définitivement en échange, il n'est plus possible de changer la durée de votre mobilité.

Les dates limites pour postuler en DU sont-elles les mêmes que pour les Master ?

- Oui, vous devez déposer vos candidatures sur e-candidat avant le **21 novembre** et sur Mobility online avant le **22 novembre**.

Quelles sont les options de logements ?

- Nombreux sont nos partenaires qui proposent des logements. Nous vous recommandons de directement vérifier sur les sites des universités partenaires pour plus d'information.

